COMMUNE



DE MOUDON

RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

Objet : Demande d'un crédit de CHF 239'500.— pour des ouvrages communaux d'infrastructure au lieu-dit « Pré Bryand » : bouclage d'eau potable passant sous la Broye avec demande de crédit – préavis 25-17

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La COGEFIN s'est réunie le lundi 20 novembre à 20h00.

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, la COGEFIN est chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF. 50'000.- par préavis, sans se prononcer sur son bienfondé ou sur les propositions émises.

Il s'agit d'un préavis d'investissement, destiné à mettre aux normes notre réseau d'eau potable et de défense incendie. Ces travaux étant prévus dans le plan d'investissements pour 2018, la COGEFIN vous propose, à l'unanimité des membres présents, d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 25/17 ;
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet et celui de la COGEFIN;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
 - 1. autorise formellement la Municipalité à faire entreprendre les travaux d'ouvrages communaux d'infrastructure au lieu-dit « Pré Bryand », bouclage d'eau potable passant sous la Broye,
 - 2. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 239'500.— TVA incluse, pour la réalisation d'une conduite eau potable dans le secteur Pré Bryand,
 - 3. prend acte que le total des dépenses-recettes de la conclusion 2 sera comptabilisé au bilan dans les comptes d'investissements des services concernés, avec solde amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal, mais en 30 ans au maximum,
 - 4. autorise formellement la Municipalité, selon les nécessités, à emprunter partie ou tout de la dépense globale de CHF 239'500.— aux meilleures conditions du moment.

Moudon, le 24 novembre 2017

La rapportrice S. Freymond

Présent-e-s: Mmes Demierre, Guex-Ombelli et Freymond, MM. Pereira, Goy, Lohner, Piguet et Isufi.